

Délibération 2021 / 10-03

L'an deux mil vingt et un, le mardi douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mr Anthony BUYS, Jean-Jacques BORD, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Mme France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, Claudine DAURY-NEYRET, Jean-François CHAMPEAU. Cédric LECOMTE, Arnaud PICOUT

Etaient absents : M. Jacques FAURE (Procuration à Mr Raymond RABETEAU), Mr Didier LASSECHERE (Procuration à Mme Claudine DAURY).

Secrétaire de séance : Mr Arnaud PICOUT

* * * * *

BUDGET EAU : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
Virement de crédits

- Vu les inscriptions au budget primitif 2021 du budget eau,
- Considérant les modifications à apporter,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de procéder au virement de crédits suivant au budget eau 2021 :

FONCTIONNEMENT (dépenses/recettes) :

- D 6378	Autres taxes	- 1 500.00 €
- D 701249	Reversement Agence de l'Eau	+ 1 500.00 €
- D 6071	Compteurs	- 5 000.00 €
- D 61523	Réseaux	- 3 000.00 €
- D 621	Personnels extérieurs au service	+ 8 000.00 €

- charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 12 octobre 2021

Le Maire,


Raymond RABETEAU